

# COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le 21 décembre 2023, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

**Date convocation** : 13/12/ 2023

**Secrétaire de séance** : Fabienne AGNOUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20231221-DEL\_2023\_68-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/12/2023

### **PRESENTS** :

Mesdames Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Fabienne AGNOUX, Audrey PAREL, Messieurs Gérard BRETTE, Georges CARAMINOT, Francis GUILLOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Fernand ZANETTI.

### **ABSENTS EXCUSES** :

Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX, Stéphanie MAGNE, Jeanne-Marie AMOREIRA, Marie Claude AVELINO.

### **PROCURATIONS** :

Stéphanie MAGNE donne procuration à Brigitte LAURENSOU.

Jeanne-Marie AMOREIRA donne procuration à Gérard BRETTE.

### **Délibération n° 2023-68 Désaffectation d'un chemin au lieu-dit « La Croix du Bourg »**

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'aliénation d'un chemin rural au Lieu-dit « La Croix du Bourg » par M. et Mme COMTE.

Il précise que leurs parcelles sont situées de part et d'autre du chemin qui de ce fait, est enclavé par et que ce chemin ne dessert aucun autre propriétaire.

Pour toutes ces raisons, ce chemin n'est plus affecté à l'usage du public.

En conséquence, Monsieur le Maire propose naturellement en vue d'une régularisation :

- De constater la désaffectation de ce chemin puisqu'il n'est plus affecté à l'usage du public.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, constate la désaffectation de ce chemin et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités et signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette procédure.

**Membres : 14**  
**Présents : 9**  
**Représenté(s) : 2**  
**Nombre de votants : 11**  
**Exprimés : 11**  
**Pour : 11**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

Le Maire, Gérard BRETTE

La secrétaire de séance, Fabienne AGNOUX

